

ENTREPRISES RESPONSABLES

**DÉJÀ UNE
RÉALITÉ !**

**Fiche d'information
pour les parlementaires
Session d'automne 2025**

DES CHÂÎNES DE VALEUR MONDIALES

- Même un objet de tous les jours comme un crayon repose sur des chaînes de valeur complexes et des interdépendances mondiales – les entreprises ont l'obligation de connaître leurs chaînes de valeur, mais avec discernement.
- Les PME suisses supportent des coûts de *reporting* élevés dus à des prescriptions de l'UE. Une réglementation différenciée fondée sur les risques est essentielle.

EN SUISSE

- Le Conseil fédéral mise sur la coordination internationale : la durabilité sera encouragée, mais sans réglementation nationale spécifique – il faut plutôt des solutions praticables.

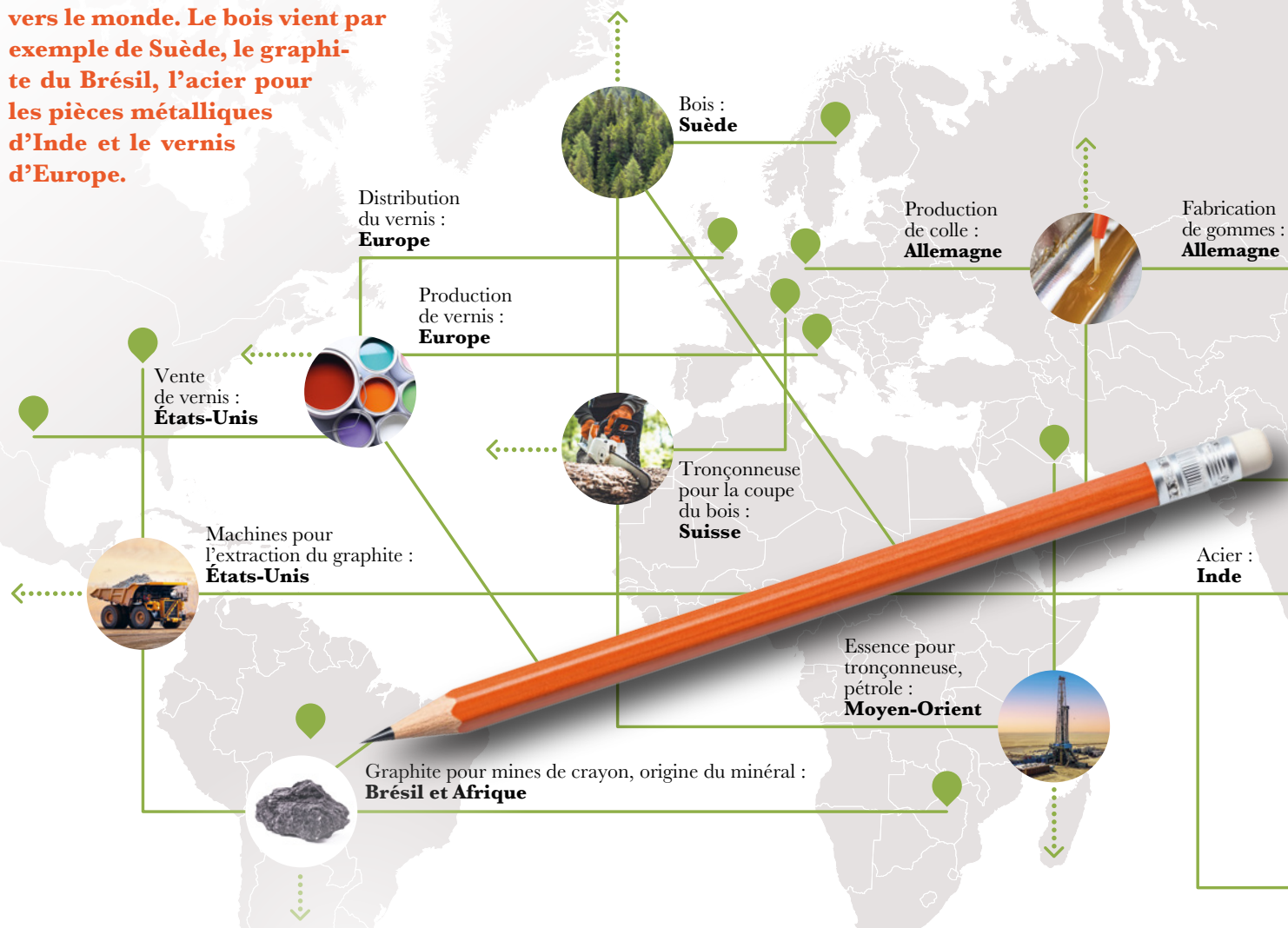
EN EUROPE

- Avec le paquet « Omnibus I », l'UE simplifie considérablement sa réglementation en matière de durabilité.



L'exemple du crayon pour illustrer la complexité des chaînes de valeur

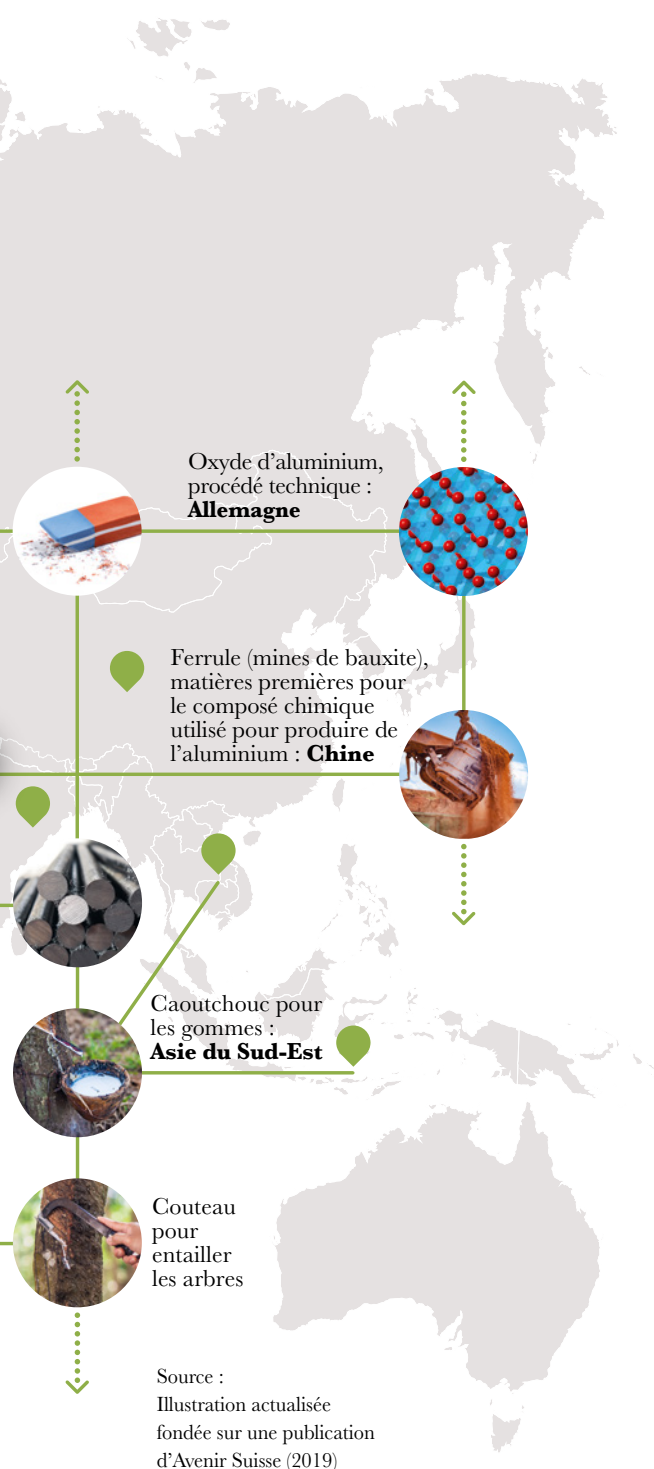
L'économie mondiale est fortement interconnectée. Ainsi, même un simple crayon illustre l'enchevêtrement des processus de production modernes à travers le monde. Le bois vient par exemple de Suède, le graphite du Brésil, l'acier pour les pièces métalliques d'Inde et le vernis d'Europe.



Cet exemple illustre de manière impressionnante à quel point même les produits d'apparence simple sont interconnectés à l'échelle mondiale et qu'ils s'appuient sur des chaînes de production mondiales complexes avec quantité d'intervenants. Cette interconnexion est globalement un modèle de réussite : elle a créé de la prospérité dans le monde entier, permis l'innovation et ouvert d'énormes opportunités, en particulier pour les pays orientés vers l'exportation comme la Suisse.

Cependant la mondialisation comporte également des défis. Les différents systèmes juridiques, les influences culturelles et les risques géopolitiques influencent tant les achats que les processus de production. Les entreprises ont l'obligation de connaître leurs chaînes de valeur – une exigence toutefois concrétisée avec discernement. Il n'est pas possible de retracer chaque vis. Il faut une approche axée sur les risques et focalisée sur des dépendances critiques.

Dans ce contexte, la réglementation doit également tenir compte de la réalité économique et promouvoir une approche différenciée. Les vœux pieux ne doivent pas devenir la norme : une gestion détaillée éloignée de la pratique compromet la création de valeur et freine l'innovation. Seules des attentes réalistes et des priorités claires permettent de concevoir des chaînes d'approvisionnement à la fois responsables et compétitives.

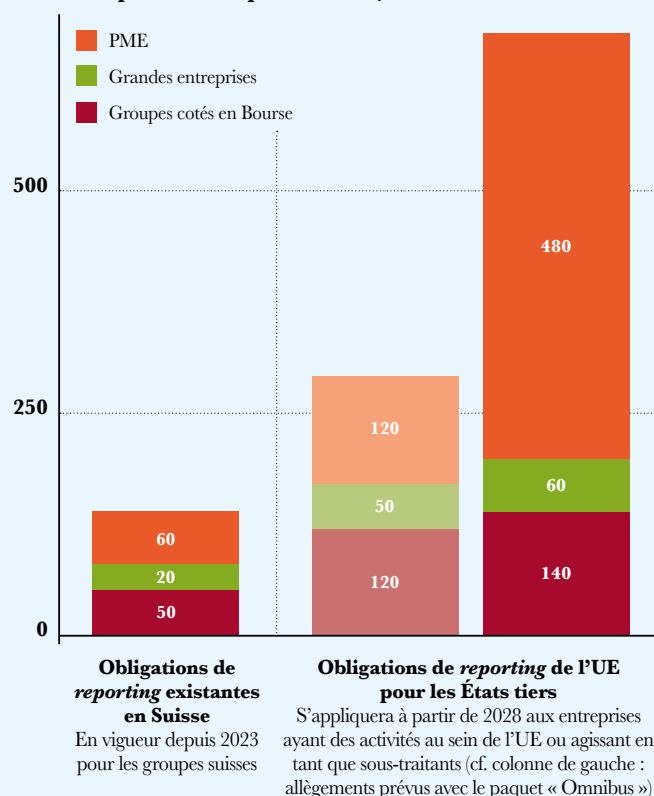


OÙ SE SITUENT LES COÛTS DU DEVOIR DE REPORTING DE L'UE ?

Au cours des dernières années, la réglementation en matière de durabilité a considérablement gagné en ampleur et en importance. Cela est particulièrement visible dans la directive européenne sur le *reporting* en matière de durabilité. Cette dernière oblige les entreprises à fournir des informations complètes sur leurs performances dans les domaines environnemental, social et de gouvernance (ESG). Les entreprises suisses sont également concernées, non seulement par le biais de leurs filiales, mais aussi par leur intégration dans les chaînes d'approvisionnement internationales. Une nouvelle analyse d'Avenir Suisse met en lumière les effets de la réglementation européenne sur l'économie suisse.

En Suisse, quelque 70 % des coûts de *reporting* liés à l'UE sont supportés par des PME – généralement en tant que sous-traitants. Avec l'initiative, les charges par entreprise doubleraient au moins, sachant que cinq fois plus de PME seraient concernées, à moins que la réduction de la bureaucratie visée au sein de l'UE, ne fasse baisser significativement ce chiffre. Pour les groupes, les coûts s'alourdiront dans tous les cas – surtout en raison de nouvelles obligations de contrôle.

Coûts pour les entreprises suisses, en millions de francs



Pas de réglementation spécifique en Suisse

L'économie suisse traverse une période difficile : les droits de douane américains frappent durement les entreprises orientées vers l'exportation, tandis que les incertitudes internationales et la hausse des coûts de production exercent une pression supplémentaire sur de nombreuses sociétés. De nombreux emplois sont en jeu – une période particulièrement défavorable pour de nouvelles charges et des réglementations nationales spécifiques.

Dans ce contexte, le Conseil fédéral a décidé début septembre 2025 d'opposer un contre-projet indirect à la nouvelle initiative « Entreprises responsables ». C'est juste sur le fond : la durabilité doit progresser, non pas avec des règles spécifiques à la Suisse, mais en suivant de près les développements internationaux. Il est toutefois également clair que, dans la situation économique actuelle, de nouvelles réglementations ne seraient pas acceptables pour les entreprises.

- **La Suisse applique déjà des normes élevées :**
Les entreprises sont soumises à des obligations de *reporting* strictes pour les risques environnementaux, sociaux et en matière de droits de l'homme ; le cadre réglementaire actuel est compatible avec les normes internationales.
- **L'UE simplifie tandis que la nouvelle initiative « Entreprises responsables » réclame des règles spécifiques irréalistes.**
Elle ignore les normes actuelles et réclame des instruments en matière de responsabilité inconnus à l'échelle internationale – elle s'avérerait ainsi contre-productive.
- **Le Conseil fédéral mise sur la coordination internationale :**
La durabilité sera encouragée, mais sans réglementation spécifique nationale – il faut des solutions praticables.

Simplifications à Bruxelles

En juin 2025, le Conseil de l'UE a officiellement adopté sa position sur le paquet « Omnibus I » et son importante simplification de la réglementation en matière de durabilité. La direction suivie est claire : l'UE veut alléger les charges des entreprises. Un signal politique fort qui montre la dangerosité de projets nationaux isolés comme la nouvelle initiative « Entreprises responsables » en Suisse.

